

Envoyé en préfecture le 29/10/2024

Reçu en préfecture le 29/10/2024

Publié le **29 OCT. 2024**

ID : 043-214300337-20241025-DEL2024_061-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLESLE

Oct2024-061

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BLESLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal GIBELIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 13 (Décès de Karine DUCHER le 7 décembre 2022)

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/10/2024

Présents : Pascal GIBELIN, Maire ; Robert BAISSAC ; Francis BOUDET ; Jean-Paul RENARD ; Jaufré LÉPINETTE ; Sylvie BAISSAT ; Marc GODFRIN ; Dominique DUBRAY.

Excusés : Thierry VERDIER, 1^{er} Adjoint ; Stéphanie GRANET, 2^{ème} Adjointe ; Pascal FEYT, 3^{ème} Adjoint ; Guylaine LAPORTE ; Martine RIOUX.

Pouvoir : Pascal FEYT à Pascal GIBELIN

Monsieur Marc GODFRIN a été élu secrétaire de séance.

Objet : ENFOUISSEMENT TELECOM VILLAGE DE BRESSOLLES – ACTUALISATION DE LA PARTICIPATION COMMUNALE

Monsieur le Maire rappelle la délibération Janv2023-002 où il a été voté une participation de 2 122.52 € pour les travaux d'enfouissement Télécom au village de Bressolles. Or, sur l'avis des sommes à payer reçu, il est demandé de régler la somme de 2 416.51 € soit une hausse de 293.99 €.

Vu l'exposé de Monsieur le Maire et après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Accepte de régler la participation de 293.99 €.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin qu'il signe toutes les pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les ans, mois, jour et heure ci-dessus indiqués.

Pour extrait certifié conforme,

Pascal GIBELIN,
Maire de BLESLE.

